



A.F.T.Namur-Luxembourg
Rue de la Luzerne, 3 Bte 1
5100 JAMBES
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.44.03

Jambes, le 8 février 2010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL "AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG" QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 06.02.2010

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Jacques CARRIER, Guy CHARLET, Michel COLSON, Pierre CREVITS, Jean-François KESSLER, Patrick SACRE et Madame Léa MESTACH.

Monsieur Maurice DANTINNE, trésorier, est également présent.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TC Jeunesse Arlonaise, TC Wellinois, TC Couvin, TC Marche, TC Solvay, TC Florenville, TC Complexe Moustier, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Paliseul, TC Géronsart, TC Malonne, TC Libramont, CT La Roche, Barvaux TC, TC Tabora, TC Haillot, TC Temploux, TC Jemelle, TC Gedinne, TC Winenne, TC de Belgrade, Tennis Indoors Mettet, TC Val d'Attert, TC Perwez, TC Saint Fiacre.

Soit 111 voix sur 264 (42 %) pour 30 clubs présents ou représentés sur 88 (34 %)

2. Allocution du Président :

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs de la Région Namur-Luxembourg,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

J'ai l'honneur de déclarer ouverte l'assemblée générale statutaire 2010 de l'Association francophone de tennis Région Namur-Luxembourg.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue, à vous qui représentez le bénévolat sans lequel la plupart de nos clubs ne pourraient plus fonctionner. En ce début d'année 2010, et même si le 31 janvier est dépassé de quelques jours, j'ai le plaisir, au nom du Comité régional, de vous présenter nos meilleurs vœux pour vous, vos familles et vos clubs.

Dans quelques minutes, je céderai la parole au Secrétaire, au Trésorier, au coordinateur sportif et aux responsables des commissions pour dresser un bilan complet de l'année 2009. Pour ma part, je me contenterai de quelques réflexions plus générales sur le fonctionnement de notre Région et sur son avenir.

Au niveau du fonctionnement du Comité régional, je pense pouvoir dire que notre équipe est à présent bien rôdée, avec des responsabilités correctement définies et assumées par chacun des membres. Mon vœu le plus cher avant mon entrée au comité est parfaitement exaucé : tout le travail et toutes les réunions sont concentrés sur notre préoccupation principale qu'est le tennis, avec un aspect sportif qui reçoit toujours la priorité par rapport à l'aspect administratif. Les décisions sont prises de manière conviviale, à l'unanimité, et le sont dans l'intérêt prioritaire des clubs que vous représentez. Le comité est parfaitement soutenu par la commission d'arbitrage et par la commission sportive, qui abattent un boulot préparatoire phénoménal. Vous en avez une illustration dans la réforme du critérium et de la coupe de Borman. Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à tous les membres du comité et des commissions pour cet indispensable travail à l'ombre.

Nos finances restent parfaitement saines et bien équilibrées. Elles reflètent elles aussi la priorité que nous voulons accorder à l'aspect sportif, dont la part a sans cesse grandi au détriment des dépenses administratives. Ces finances

saines nous permettent d'assurer des entraînements régionaux en complément de ceux organisés par l'AFT. Paul-Patrick vous en dressera un bilan dans un instant.

A côté de ces nouvelles réjouissantes, il y en a deux qui le sont moins et qui doivent retenir toute notre attention : ce sont les statistiques en termes d'affiliés et en termes de participation aux tournois et aux interclubs. Globalement, on peut parler de stagnation au niveau du nombre de membres et de recul au niveau de la participation aux tournois. Ce phénomène est sans doute lié à la crise économique qu'a traversée notre pays. Mais je pense que ce n'est pas la seule explication.

Voilà, avant que mes collègues vous en disent plus, un premier bilan de l'année 2009. Avant de leur céder la parole, j'aimerais juste lancer deux pistes de réflexion sur lesquelles je voudrais que notre assemblée se penche au cours de l'année 2010. Ce serait en quelque sorte deux chantiers que je vous propose de lancer.

Le premier est précisément consacré aux affiliations. Je pense pouvoir affirmer que si tous les clubs acceptaient de jouer le jeu tel que celui-ci est prévu dans les statuts et règlements de l'AFT, en affiliant systématiquement tous leurs membres, et plus particulièrement tous les jeunes entraînés dans leurs écoles de tennis, on ne parlerait pas de stagnation du nombre de membres avec l'introduction de l'affiliation à 2 euros. J'aimerais insister sur les risques que courent les clubs qui n'affilient pas. On vient d'en avoir un exemple récent avec une petite jeune qui s'est blessée lors d'un cours au sein d'un club de notre région et qui n'était pas assurée. Les parents se retournent maintenant contre le club et l'AFT Bruxelles, comme elle en a le droit, a administré une amende de 250 euros au même club.

Les amendes constituent précisément l'objet du second chantier que je voudrais lancer en 2010.

Elles sont indispensables et sont d'application dans toutes les fédérations sportives. C'est la seule manière d'obtenir que les réglementations soient appliquées. Néanmoins, cela vaut sans doute la peine de se pencher périodiquement sur le système, afin d'examiner dans quelle mesure certaines gouttes d'huile ne peuvent pas être mises pour fluidifier son fonctionnement. En discutant avec certains responsables de clubs en cours d'année, j'ai deux idées en tête : d'abord, voir dans quelle mesure on ne pourrait pas introduire une notion de sursis, c'est-à-dire passer au blanc le premier écart, surtout dans le cas des nouveaux clubs ou des responsables bénévoles qui débutent ; ensuite, passer en revue le tarif des amendes, afin de voir s'il n'y a pas quelques effets pervers qui peuvent être décelés.

Au niveau de l'AFT elle-même, divers chantiers ont été lancés en 2009 qui commenceront à tourner à plein régime en 2010. Notre assemblée y est bien représentée, avec Thierry Marot, Léa Mestach, Etienne Poncelet et moi-même.

Je ne voudrais pas terminer ce petit mot sans adresser d'ultimes remerciements à vous tous, dirigeants de clubs, qui œuvrez quotidiennement de manière bénévole pour vos clubs et pour le tennis en général. Je veux aussi remercier celles qui sont votre relais privilégié avec la Région, Lucia et Frédérique, qui, tout au long de l'année, sont à l'écoute des clubs et prodiguent à leurs interlocuteurs une foule de conseils et d'informations plus judicieuses les unes que les autres.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente saison tennistique 2010.

Pierre Crevits,
Président

3. Rapport du Secrétaire régional :

Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,
Chers collègues, chers Amis,

Lors de l'AG statutaire de février 2009, j'avais mis en exergue la portée négative que pourrait engendrer le retrait du circuit professionnel de nos deux étoiles Kim et Justine. Aujourd'hui, la donne est tout autre car, non seulement, nos deux stars effectuent un come back retentissant, mais une troisième championne Yanina brille également au firmament du tennis mondial. Dès lors, pourquoi ne pas envisager une amélioration quant au nombre de nos affiliés ? Néanmoins, il nous faut demeurer mesuré car la situation économique reste préoccupante. La faveur des dépenses pour un ménage n'est plus prioritairement consacrée aux loisirs. Aussi, permettez- moi d'inviter tous les acteurs que vous êtes à mesurer, temps que faire ce peut, les coûts réservés à la cotisation et aux droits d'inscription lors de vos différentes compétitions. Pour le moment, le nombre de nos affiliés est en légère décroissance, d'où l'intérêt de rester très vigilants.

Plus spécifiquement, je constate personnellement une certaine mouvance des membres des clubs dits d'été vers les clubs mieux structurés. Clubs qui possèdent école de tennis, courts couverts et surtout qui consacrent une large part de leurs activités pour leurs jeunes.

Revenons quelques instants sur les faits marquants de la saison écoulée.

- **Nos membres** : fin 2009, nous comptabilisons 13.814 membres plus 964 affiliations « école » à 2 EUR soit, 14.778 membres. La répartition est la suivante : 9.254 séniors, 3.429 juniors et 1.131 benjamins. En référence aux comptes de notre trésorier, nous avons perdu : 499 juniors et 183 séniors.
- **Nos clubs** : nous comptabilisons 89 clubs. Pour 2010, nous avons malheureusement enregistré la démission du club du TC La Godale.
- **Formations des jeunes** : c'est une tradition et une fierté pour notre comité régional de réserver un important budget pour l'entraînement régional de nos jeunes. Plus de détails abordés tout à l'heure par la lecture du rapport de notre CER part time Paul-Patrick Brabant qui ne peut être présent ce jour. J'insiste sur le terme part time car contrairement à son prédécesseur Michaël Dermience, les impératifs souhaités par la direction sportive, Paul-Patrick n'a pas une fonction full time pour la région. Je veux ici au nom du Comité régional saluer le travail, les compétences de Paul-Patrick.
- **Le Comité régional** : notre Comité s'est réuni à 8 reprises afin de répondre aux impératifs régionaux, à l'actualité sportive et à l'étude des différentes propositions de modification des statuts et divers règlements proposés par l'AFT et la FRBT.
Les différentes commissions ont également œuvrés efficacement afin de peaufiner les missions plus spécifiques qui nécessitent des réflexions plus techniques.
Comme toujours, un minimum de réunions, mais un maximum d'efficacité grâce au professionnalisme de nos deux secrétaires administratives part time, Lucia Dos Santos et Frédérique Lambotte.
Je veux ici adresser à Lucia une pensée amicale en cette période toute particulière qui ne l'a pas épargnée point de vue santé. Nous lui souhaitons une douce convalescence.

Revenons quelques instants sur les principaux fers de lance qui animent notre région tennistique.

- **Les interclubs** : 1.738 équipes dont 35 à l'échelon national et jeunes en Ligue.
Globalement, nous constatons une diminution de 40 équipes avec une constance en ce qui concerne le glissement des équipes Messieurs et Dames. Ce glissement est significatif des équipes Messieurs vers les Vétérans 35 ans, mais également des Dames vers les Dames 30 ans.
A ce sujet, les deux ligues étudient la faisabilité pour modifier la durée des rencontres Messieurs par la composition des équipes qui ne comporteraient plus que 4 joueurs.
Côté jeunes, la progression est constante et cela reste très encourageant.
Au sujet des amendes interclubs, 6.781 EUR avec comme raison principale, les forfaits à savoir : 41.
- **Les tournois** : nous devons constater une perte relativement importante de participation à nos tournois régionaux. Sans doute, cet aspect est-il affecté par la conjoncture peu favorable.
Comme toujours, la grande majorité des membres du club organisateur participent, mais il devient fastidieux d'entreprendre des déplacements pour des raisons diverses que vous n'ignorez pas.
Côté des W.O., c'est encore et toujours lors de la première rencontre que cela se passe.
- **Eliminatoires de la coupe de Borman** : depuis plusieurs années, nous constatons un désintéressement lors de la phase régionale organisée fin juin. De concert avec la commission sportive, pour l'édition 2009, nous avons tenté de sélectionner les meilleurs éléments en proposant à chaque club l'opportunité d'organiser des sélections locales. Certes, nous avons naïvement décrété une sanction pour les qualifiés en cas de non participation à l'étape régionale. Nous voulons croire que celle-ci a freiné certains clubs dans la mise sur pied des éliminatoires locales.
Thierry Marot vous présentera le nouveau profil pour l'édition 2010.
- **Eliminatoires des Championnats de la Communauté Française** : cette compétition sélective pour la phase finale ne semble concerner que les joueurs et joueuses des clubs environnants. Depuis plusieurs années, elle se déroule parallèlement avec l'organisation de la de Borman à Marche. Nous voudrions encourager une participation plus conséquente car malgré la publicité adressée à chaque club en début de saison, cette manifestation reste malheureusement trop intimiste.
- **Championnat régional des vétérans** : sous la présidence de Bob Gérard, cette fête du tennis s'est déroulée, cette fois, sur une semaine en juillet. Contrairement aux souhaits de son juge-arbitre et des dirigeants du club de Ciney, la participation fut éphémère avec 80 inscriptions alors que l'organisation propose une table de prix très attractive. Pour mémoire, en 2006, il y avait 145 participants.

- **Tournoi de la Grande Région des moins 12 ans (filles et garçons)** : auparavant destinée aux jeunes de -14 ans, cette édition 2009 était réservée aux jeunes de -12 ans et s'est déroulée au Grand Duché de Luxembourg.
Notre sélection termine troisième, mais devrait faire beaucoup mieux cette année en France.
- **Remise des prix du Critérium** : exceptionnelle remise des prix jumelée avec le trentième anniversaire de notre région. En présence de ses fondateurs, des responsables de l'AFT, nous avons vécu une journée qui restera gravée pour longtemps dans nos têtes. Le petit repas servi en préambule de cette remise des prix nous a permis de retrouver les acteurs, les amis, partager mille souvenirs et boire les paroles de son instigateur et président de l'époque, Bob Gérard.
Après cette partie festive, les récompenses francophones ont été décernées aux différents acteurs et animateurs de la région depuis sa création.
Nous avons enregistré une participation exceptionnelle des lauréats à cette remise des prix et le club du TC Grand Ohey s'est vu décerner le titre de club en or.
Avant le retour, le gâteau du 30ème anniversaire, les sandwiches et le verre de l'amitié furent appréciés par les très nombreux participants.

Voilà Mesdames, Messieurs, une vue globale des grands faits qui traduisent la santé de notre région de l'année 2009.

La nouvelle saison se profile et nous réserve quelques modifications importantes que le président de la commission sportive vous commentera dans quelques instants.

Je voudrais aussi saluer les clubs qui ont décidé d'organiser des tournois étoilés en 2010 et encourager les joueuses et joueurs régionaux à fréquenter ces différentes étapes.

Mesdames, Messieurs c'était le rapport du secrétaire régional.

Je vous souhaite à tous une saison 2010 prospère en activités tennistiques pour vos clubs respectifs.

Jacques Carrier,
Secrétaire régional

4. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation : (voir en annexe le compte de résultats)

Le trésorier, Maurice Dantinne, commente les principaux postes des comptes et résultats de l'année 2009.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2009 :

Mesdames, Messieurs,

Nous, Gérard Robert et Poot Baudier Etienne, avons procédé, en date du 7 janvier 2010, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'exercice 2009.

Contrôle qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale du 14 février 2009.

Une vérification par sondage a révélé une parfaite conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par des pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 2.415 EUR.

Nous tenons à saluer le remarquable travail réalisé par Monsieur Maurice Dantinne qui a répondu de manière précise à toutes les questions que nous lui avons posées.

Nous proposons donc à l'Assemblée de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2009.

Robert Gérard

Etienne Poot Baudier

6. Approbation des comptes 2009 et du budget 2010 :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2009.

L'Assemblée approuve sans réserve le budget proposé pour la saison 2010.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2010 :

Monsieur Robert Gérard donne sa démission.

L'Assemblée le remercie pour tout le travail qu'il a accompli pour la région.

Monsieur Etienne Poot Baudier (TC La Bruyère) se représente comme vérificateur et poursuit sa mission, l'Assemblée désigne Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) en remplacement de Monsieur Gérard.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission sportive :

- la commission s'est réunie à trois reprises ;
- pour rappel, son rôle consiste à analyser et soumettre des propositions d'évolution pour les compétitions individuelles et par équipes ;
- beaucoup de nouveautés sont d'application à partir de 2010.

En voici un résumé :

1) Interclubs :

- en jeunes : les points des divisions régionales et ligue (établie en fonction des classements des joueurs par club) ont été modifiés ;
- le « super tie-break » avec le 1^{er} à 10 et avec 2 points d'écart : est d'application en doubles dans toutes les catégories et divisions ;
- l'espace clubs sur le site de notre région : permet l'encodage du formulaire d'inscription des équipes.

2) Tournois :

- Il est rappelé aux responsables des tournois l'obligation de publier les tableaux du tournoi sur tournoi.org dans les 8 jours à dater de la fin du tournoi en complément aux autres obligations administratives et notamment l'envoi de la liste des W.O. et des résultats du Critérium dans les 2 jours, les documents d'arbitrage, la redevance et les tableaux version papier dans les 8 jours.
Une des nouveautés sur le site de la région : les clubs ont maintenant la possibilité de compléter le formulaire de redevance dans l'espace clubs du site internet de notre région et peuvent le transmettre directement au secrétariat régional.
- La standardisation et l'obligation de publier un PDF pour tous les tournois selon la procédure suivante : le formulaire « règlement particulier du tournoi » devra être complété dans l'espace clubs du site de notre région, pour être transféré dans son propre pc et ensuite placé sur tournoi.org avant d'introduire la souscription à l'inscription en ligne ; le secrétariat régional sera prévenu automatiquement et après vérification, ouvrira les inscriptions au tournoi.
- Le « super tie-break » : est également d'application lors de tous les matches de doubles en tournois.
- Le Critérium national : notre région réintègre cette compétition.
Les catégories ont été adaptées et les montants des inscriptions homogénéisés. Les paiements sont étalés sur les premiers 2 tours avec des maxima de prix à ne pas dépasser.
- La prise de connaissance des horaires sur tournoi.org : les clubs sont encouragés à appliquer la procédure développée depuis le 01/08/2009, par publication des tableaux avec les horaires et confirmation de leur mise au courant par les participants.
Conséquences pour le juge-arbitre : il ne devra en principe plus gérer que les demandes de modification des horaires avec toutefois un peu de stress car actuellement, très peu de participants confirment la prise de connaissance de leur horaire. La quasi-totalité des joueurs sont malgré tout présents, pour prendre l'exemple du tournoi de Géronsart, seul 2 joueurs sur plus de 300 inscriptions ne se sont pas présentés pour leur match. L'avantage pour les joueurs : la facilité de cette prise de connaissance des horaires.

3) Championnat de la Coupe de Borman (jeunes) :

Rappel : ce championnat a un double rôle : tout d'abord, élitiste avec la meilleure représentation possible de notre région lors des phases francophone et nationale et en second, d'animation lors des phases locales.

La formule de 2009 a fait l'objet d'un toilettage.

- La phase locale : sera organisée dans chaque club pour les affiliés du club et qualifiera, pour la phase régionale, un nombre déterminé de joueurs par la qualité des tableaux (min. 1 à max. 4 jeunes par catégorie) ;
- La phase régionale reprenant les qualifiés des locales (qui le souhaitent) et ceux qui, par leur niveau de classement, y accéder directement.

Thierry Marot

B. Commission d'arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Principales missions accomplies en 2009 :

- la commission d'arbitrage s'est réunie 5 fois suivant les impératifs liés à ses compétences ;
- trois demandes d'adhésion ont été réalisées au sein du groupe, à savoir Bruno Smets du TC Natham, Stefaan Rathé du TC Jeunesse Arlonaise et Michaël Mary du TC Belgrade.
Dix membres sont donc aux commandes et à la destinée de la commission d'arbitrage.

Demandes d'agrément de terrains :

Certaines agrémentations n'ont pu être menées à bien. Les principales raisons de ces refus étant un manque suffisant de recul, la présence de terrains multilignes, un manque de luminosité. Les règles en la matière, établies par l'ITF, sont d'application.

Interclubs et tournois :

- le contrôle des amendes interclubs et la correction des tableaux de tournois ont été du ressort de Léa Mestach et Christian Graisse ;
- le suivi et le contrôle de l'arbitrage des finales ont été du ressort du secrétaire, aidé par Philippe Coupez, Jérôme Chapelle, Stefaan Rathé. Une prise de conscience et un léger sursaut sont apparus dans l'organisation de l'arbitrage des finales. Un sondage, auprès des joueurs et joueuses de toutes catégories, avait été entrepris par le Comité régional. Contrairement à certaines révélations, le pourcentage important de membres désireux d'avoir les finales arbitrées, donne raison à l'action menée par la commission d'arbitrage ;
- trop d'incidents, cette année encore ont entaché les interclubs et certaines finales de tournois. S'il est vrai que le tennis est avant tout un sport de loisirs, il n'en est pas moins vrai que les règles doivent être respectées. Le juge-arbitre en fin psychologue doit pouvoir gérer certains conflits organisationnels. Néanmoins, les joueurs et joueuses sont tenus également de se conformer à une certaine discipline et ne peuvent, au nom de je ne sais quels principes, vouloir régenter leurs rencontres ;
- la commission d'arbitrage s'étonne également de retrouver les mêmes fautes, souvent répétitives, avec les mêmes juges-arbitres. S'agit-il d'un manque de rigueur, d'un manque de savoir, d'un manque d'intérêts dans le cadre de leur mission ? Des référentiels existent. Ils sont à votre disposition. A défaut, le secrétariat peut vous aider.

Formations :

- la commission d'arbitrage regrette que le Refresher pour juges-arbitres programmé au TC Jemelle en mars ait été annulé en dernière minute. Le formateur peu scrupuleux ayant informé plus que tardivement les membres inscrits ;
- les formations et examens pour le juge-arbitrage et l'arbitrage ont été maintenus et organisés en octobre et novembre. Pour le Nord, à Géronsart, le formateur étant Bruno Smets, pour le Sud, à la Cova, le formateur Alain Mespouille.

Plus de 20 membres se sont présentés aux sessions.

De ces formations et examens, pour les deux régions, nous avons eu 15 réussites pour la fonction d'arbitre/juge-arbitre et 13 réussites pour la fonction d'arbitre.

Malheureusement, il y en aura tout autant qui quitteront pour le mois d'avril le cadre des arbitres pour pending deux années consécutives. Pour rappel, un minimum de 5 arbitrages est nécessaire par année pour conserver son statut d'arbitre ;

- dans le cadre d'une campagne demandée par la commission d'arbitrage fédérale, un stand pour revalorisation de l'arbitrage a été tenu, une soirée, lors de l'Ethias Trophy à Mons. Actuellement peu de return pour notre région ;

- une des difficultés majeures de 2009 a été la désignation de juges-arbitres neutres pour assurer et diriger les rencontres interclubs interrégions. Cette désignation doit être effective pour toute rencontre en Nationale I et II et pour les autres rencontres à partir des quarts de finale. De nouveau cette année, nous n'avons pu que répondre partiellement à nos obligations. Trop de juges-arbitres se désistent de cette mission qui leurs sont dévolues. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la Fédération envisage d'étendre cette obligation à partir des huitièmes de final ainsi qu'aux rencontres jeunes.
Vous devez bien comprendre que la commission d'arbitrage ne pourra ne plus réagir à ce genre de comportement ;
- la commission avait présenté deux candidats aux examens d'arbitrage national. Sur les deux candidats, un seul a réussi, à savoir moi-même, après examen de repêchage sur chaise ;
- cette année un seul candidat pouvait prétendre à présenter cet examen, il s'agit de Stefaan Rathé du TC Jeunesse Arlonaise. Il vient d'avoir la confirmation de la réussite de la partie écrite et orale de néerlandais. La chaise s'effectuant dans le courant de l'année 2010.

Prévisions pour l'année 2010 :

- début de cette année, nous avons dû nous séparer de deux membres de la Commission, à savoir : Diégo Garcia du TC Marche et Michaël Mary du TC Belgrade ;
- dans le cadre de ses réunions, la commission d'arbitrage s'engage de rencontrer les clubs ayant eu des problèmes en cours d'année et de porter un dialogue constructif pour l'avenir ;
- une journée de remise à niveau et de rappel des obligations sera programmée pour les juges-arbitres.
Les dates actuellement retenues sont le 20 et/ou 27 mars, par souci de centralisation si possible au TC Jemelle ;
- les formations annuelles d'arbitrage et de juge-arbitrage sont maintenues dans le courant des mois d'octobre et novembre. Un parrainage des jeunes arbitres est envisagé. Les modalités sont encore à définir ;
- la mise en place de la « Task Force Arbitrage (TFA) ». Rappelez-vous, il s'agit d'un pot d'arbitres et de juges-arbitres qui s'engagent à aider la commission d'arbitrage et les clubs pour l'arbitrage des finales. L'intégration dans ce pot se fera sur base d'un volontariat. Les arbitres et juges-arbitres qui sont toujours en ordre de travailler seront contactés en priorité pour intégrer le staff.
Une demande sera faite par courriel aux arbitres et juges-arbitres répertoriés à ce jour ;
- en ce qui concerne l'arbitrage et le juge-arbitrage, la commission d'arbitrage maintiendra la ligne de conduite qu'elle s'est fixée ;
- lors des demandes d'agrégation des terrains, une plus grande attention sera portée sur la disposition des lieux, leur utilisation et la sécurité des installations.

Je ne vais pas abuser de votre temps plus longtemps.

Merci de votre bonne attention.

Bonne saison.

Pour la Commission d'arbitrage Namur - Luxembourg,
Michel Colson

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

Rappel bilan résultats 2009

Coupe de Borman Nationale :

Mathilde Trigaux : vice-championne de Belgique en Jeunes Filles -10

Valentin Guyot : vice-champion de Belgique en Jeunes Gens -10

Voo Masters :

Sarah Salmon : vainqueur en Jeunes Filles -9

Adeline Lardinois : finaliste en Jeunes Filles -9

Mathilde Trigaux : vainqueur en Jeunes Filles -10

Juliette Bastin : vainqueur en Jeunes Filles -11

Romain Rochus : vainqueur en Jeunes Gens -9

Valentin Guyot : vainqueur en Jeunes Gens -10

Bravo aux entraîneurs des joueuses et des joueurs et tout particulièrement à Michaël Dermience pour le travail réalisé.

*Bilan résultats des tournois de l'Argayon et de St Trond Hiver 2009/2010

Adeline Lardinois : finaliste en Jeunes Filles -10 au TC Argayon

Théo Van de Weghe : $\frac{1}{2}$ finaliste en Jeunes Gens -10 au TC Argayon

*Bilan du tournoi de la « Grande Région » organisé au Grand Duché de Luxembourg

Sur les 4 pays engagés (France, Luxembourg, Allemagne et Belgique), la région Namur-Luxembourg, qui représentait la Belgique, termine à la 3^{ème} place.

*Programme 2010 pour les jeunes dans notre région

Un entraînement supplémentaire sera offert par la région Namur-Luxembourg à des joueurs et joueuses méritants à déterminer et non-repris par la fédération.

*Circuit 12 Mètres

Gros succès du circuit avec une centaine de participants.

Les clubs sont motivés à organiser des étapes du circuit chez eux, cela est très important pour l'avenir du tennis belge !

Une déception, il y a peu de filles qui participent à ce circuit : environ 20 % des participants. Un projet pour améliorer ce manque est à l'étude.

*Comportement des jeunes joueurs et joueuses de tennis

Il faut tirer le signal d'alarme car de plus en plus de mauvais comportements sont visibles dans les tournois chez les jeunes !

Importance de remédier à cela en commençant par la base c'est-à-dire de conscientiser les parents sur le comportement que doivent avoir leurs enfants sur le terrain. Ils doivent faire plus attention à cela qu'à s'occuper de ce que doivent faire leurs enfants au niveau du tennis proprement dit, ce dernier point est du ressort des entraîneurs ! Chacun son rôle, il ne faut pas tout mélanger !

L'étape suivante serait de conscientiser également les entraîneurs à ce sujet. Ils ne doivent rien laisser passer à ce niveau à l'entraînement et être en contact régulièrement avec les parents pour parler des éventuels soucis de comportement des enfants.

Enfin, au niveau de l'arbitrage je dirais qu'à l'une ou l'autre exception près, les arbitres laissent trop les joueurs mal se comporter. Les avertir plus vite ne leur permettrait pas d'aller trop loin.

Paul-Patrick Brabant

10. Interpellations et divers :

Quelques questions ont été posées quant au bien-fondé du paiement en deux fois lors des tournois, de l'utilité des certificats médicaux.

La séance est levée à 15h30.

Le Secrétaire Régional,
Jacques CARRIER

Annexe : les comptes des résultats 2009, le projet de budget 2010